

2025

SYNTHÈSE DU RAPPORT ANNUEL



sur le prix et la qualité du service public
de prévention et gestion des déchets
ménagers et assimilés



Le territoire

La Communauté de communes de l'île de Ré assure le service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés pour l'ensemble des dix communes.

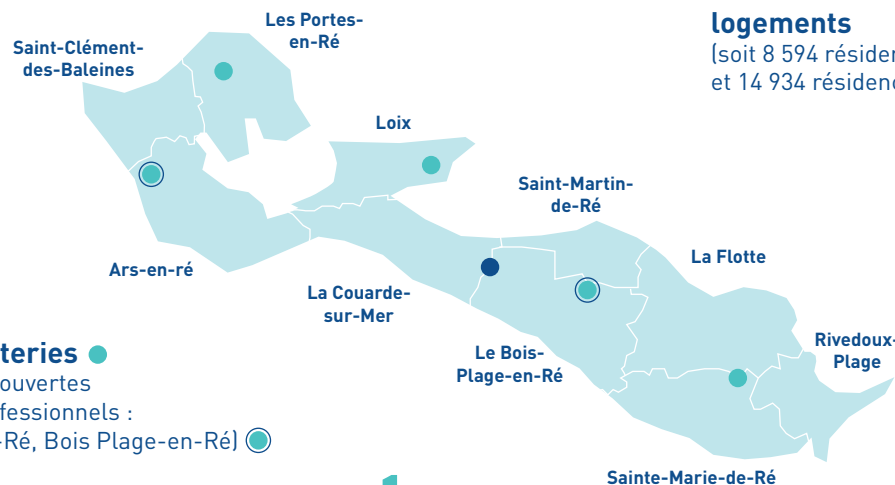
10
communes

17 891
habitants principaux
source INSEE publiée
au 01/01/25

23 528
logements
(soit 8 594 résidences principales
et 14 934 résidences secondaires)

5
déchèteries ●
(dont 2 ouvertes
aux professionnels :
Ars-en-Ré, Bois Plage-en-Ré) ●

1
centre de transfert au Bois-Plage-en-Ré ●
(plateforme de regroupement des déchets qui sert de lieu
de transit avant leur acheminement vers les filières adaptées)



Qui fait quoi ?

LA COLLECTE

Une compétence de la Communauté de communes de l'île de Ré, assurée par la société COVED dans le cadre du marché pluri-annuel regroupant la collecte en porte-à-porte (particuliers : ordures ménagères, emballages / pros : ordures ménagères, emballages, verre et carton + papiers des administrations), la collecte en Points d'Apports Volontaires (PAV) et la gestion des déchèteries et du centre de transfert.



LE TRAITEMENT

Une compétence transférée au syndicat mixte Cyclad



LES BACS

la Communauté de communes commande la distribution et la réparation à la société SULO



2004

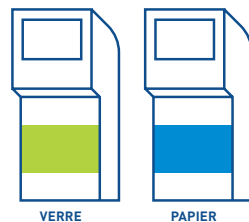
Mise en place d'un parc de bacs à emballages recyclables uniforme pour les 10 communes du territoire



(à ce jour 19 733 bacs)

2006

Aménagement de 168 Points d'Apports Volontaires (PAV) enterrés

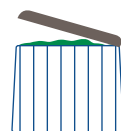


2011

Mise en place d'un système de contrôle d'accès en déchèteries

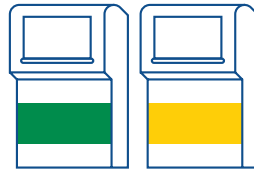
2012

- Extension des consignes de tri des emballages
- Démarrage de l'opération de distribution gratuite de composteurs individuels



2015

Aménagement de 19 points d'apports volontaires avec les flux ordures ménagères et emballages recyclables



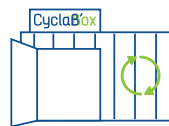
Mise en place d'un parc de bacs à ordures ménagères uniforme pour les 10 communes du territoire



(à ce jour 18 213 bacs)

2021

Installation d'une cyclabox au Bois-Plage-en-Ré et Ars-en-Ré



2023 et 2025

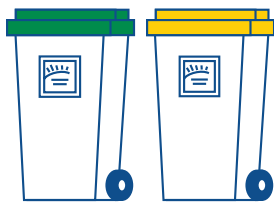
Renouvellement des 19 PAV Ordures ménagères puis des 19 PAV Emballages

2024

Quatre sites de composteurs collectifs en activité

La collecte des déchets

LES PARTICULIERS



La collecte en PORTE-À-PORTE (PAP)

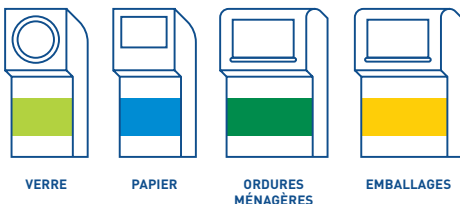
ORDURES MÉNAGÈRES

Saint-Martin-de-Ré intra-muros
1 fois/semaine de novembre à mars
2 fois/semaine d'avril à juin et de septembre à octobre
3 fois/semaine en juillet et août

Autres communes +
Saint-Martin-de-Ré extra-muros
1 semaine sur 2 de novembre à mars
1 fois/semaine d'avril à juin et de septembre à octobre
2 fois/semaine en juillet et août

EMBALLAGES

Toutes les communes
1 fois/semaine de septembre à juin
2 fois/semaine en juillet et août



La collecte en Points d'Apports Volontaires (PAV)

FOCUS SUR

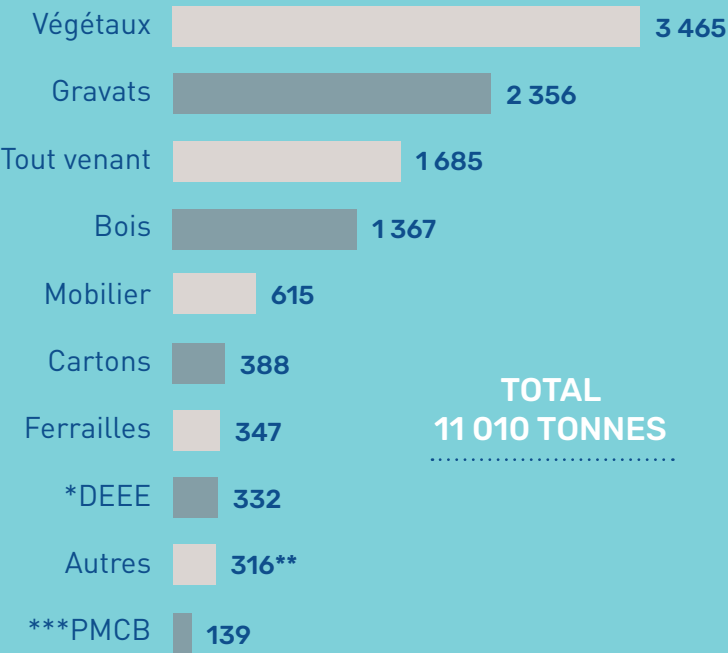
DÉPÔTS EN DÉCHÈTERIES

Depuis 2011, un contrôle d'accès à l'aide de cartes a été mis en place y compris pour les professionnels qui ont accès à 2 des 5 déchèteries (Ars-en-Ré et Bois-Plage-en-Ré). En moyenne, un usager se rend **6 fois** à la déchèterie dans l'année.

ÉVOLUTION DES TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES



DÉCOMPOSITION DES TONNAGES DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIES



TOTAL
11 010 TONNES

* Déchet d'équipement électrique et électronique
** Textiles 86 t, DDS 110 t, batteries 11 t, piles 3 t, lampes 1 t, coquilles d'huîtres 16 t, huiles 16 t, palettes 5 t, pneus 9 t, extincteurs 1 t, articles de sport / bricolage / jardin : 57 t, autres 1 t
*** Matériaux de construction



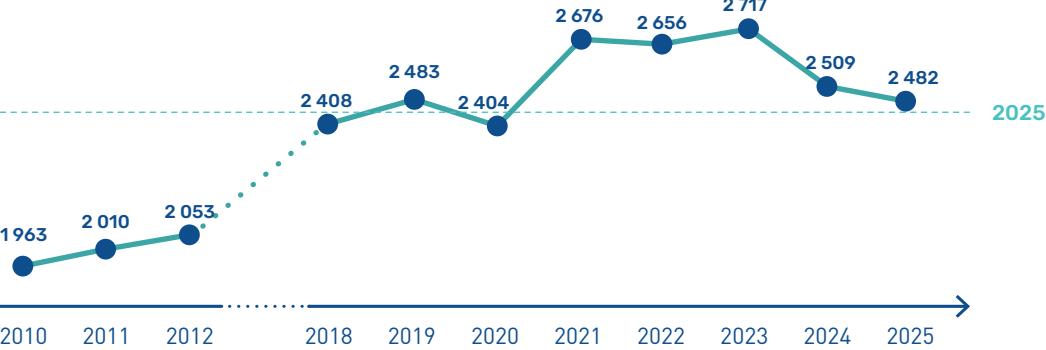
Objectifs réglementaires

Le cadre réglementaire de la gestion des déchets a beaucoup évolué depuis 2010. Il regroupe des objectifs chiffrés issus de textes européens, nationaux et régionaux. Les graphiques ci-dessous visent à en mesurer l'atteinte ou non.

ÉVOLUTION DES TONNAGES VERRE GLOBAUX

Objectifs d'augmentation des tonnages collectés (par rapport à 2015) de :

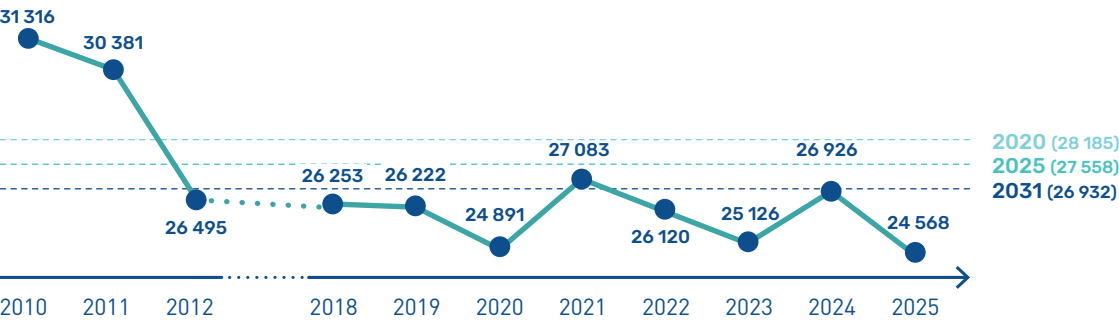
- + 10% en 2025 : objectif déjà atteint en 2021



TONNAGES DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)

Objectifs de réduction des tonnages (par rapport à 2010) de :

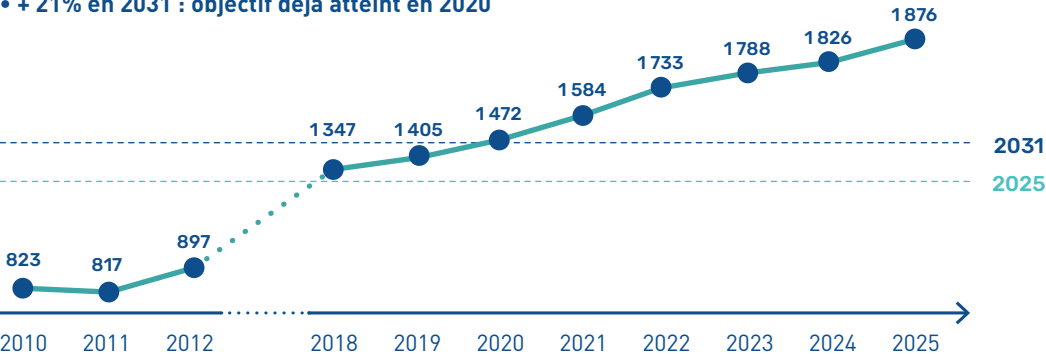
- 10% en 2020 : objectif atteint
- 12% en 2025 : objectif atteint
- 15% en 2031 : objectif qui peut être atteint en suivant la tendance 2021-2023



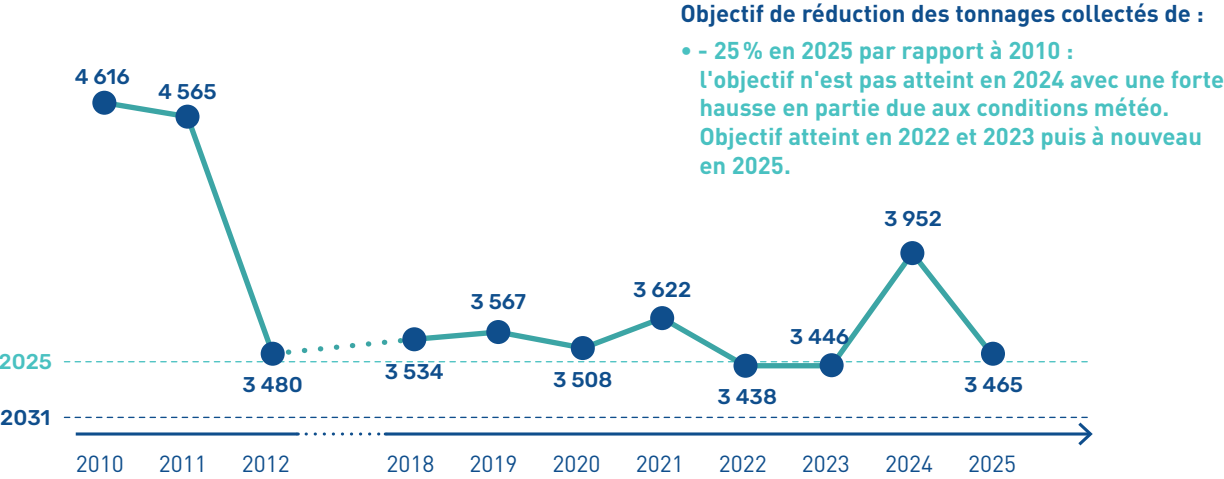
TONNAGES D'EMBALLAGE

Objectifs d'augmentation des tonnages collectés (par rapport à 2015) de :

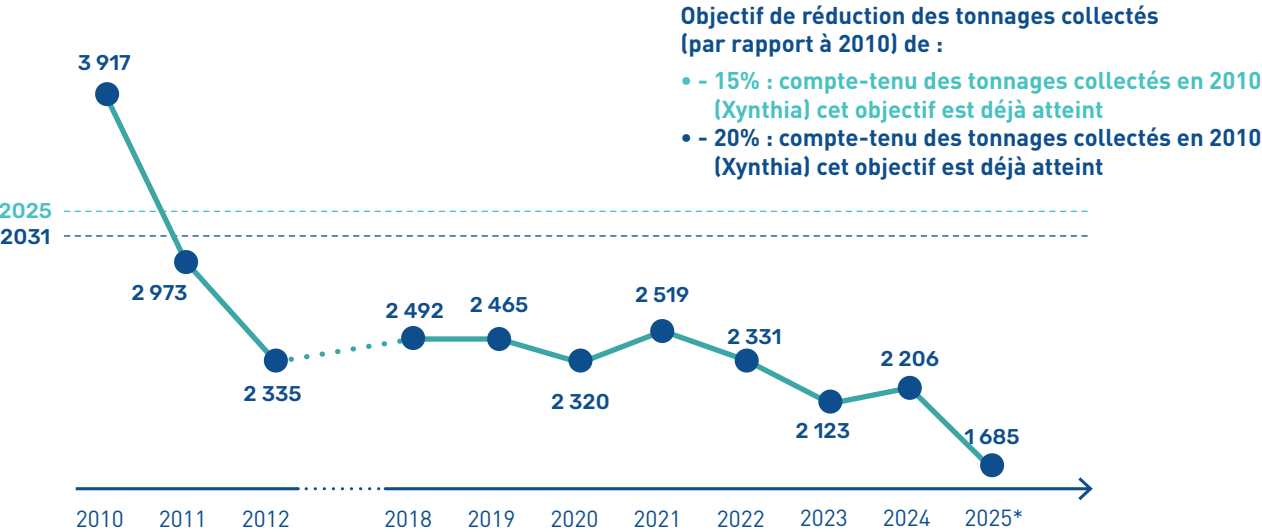
- + 10% en 2025 : objectif déjà atteint en 2018
- + 21% en 2031 : objectif déjà atteint en 2020



TONNAGES DE DÉCHETS VERTS EN DÉCHÈTERIE

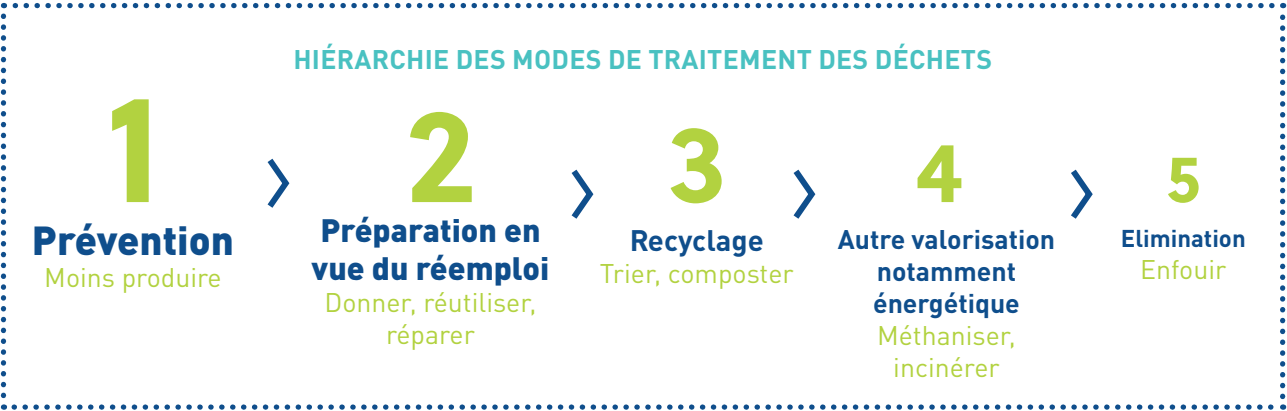


TONNAGES TOUT-VENANT EN DÉCHÈTERIE

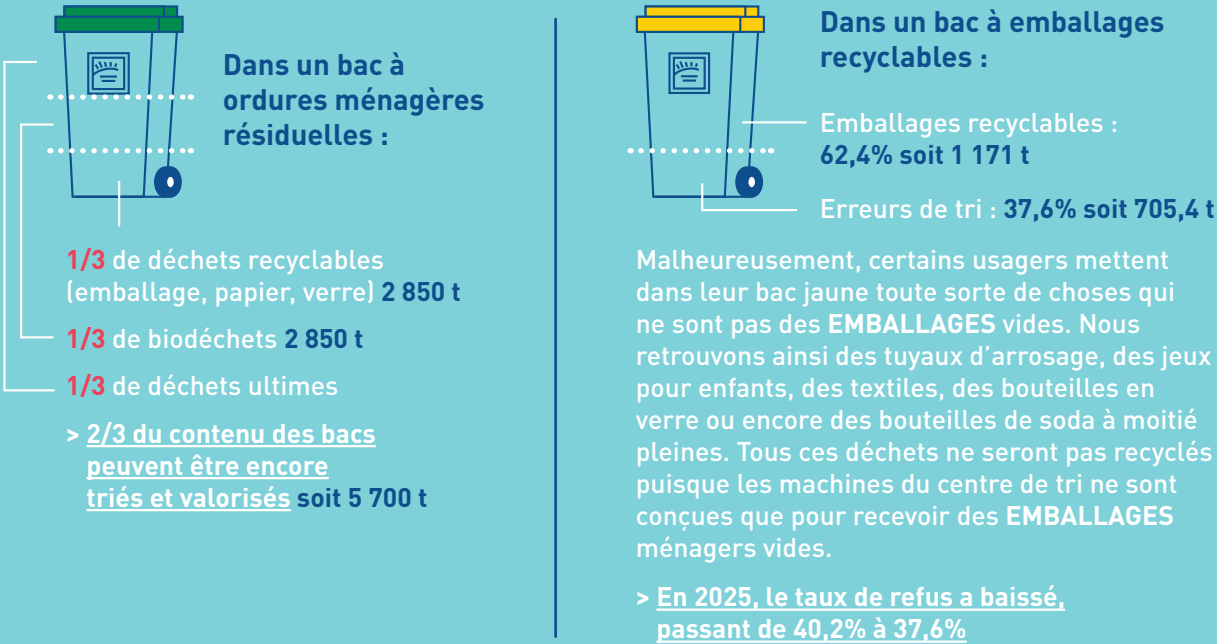


* 2025 = année de mise en place de la REP PMCB

Prévention et réduction à la source des déchets



CARACTÉRISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS



LES ACTIONS DE PRÉVENTION

Première année de mise en oeuvre du PLPDMA en 2025 avec une grande diversité d'actions mises en oeuvre :



Mise à disposition gratuite de composteurs individuels

53 composteurs individuels distribués en 2025, soit plus de 35 % des résidences principales équipées

21 animations scolaires
420 élèves sensibilisés

11 broyages avec distribution de 40t de broyat aux usagers en déchèteries ainsi qu'à un maraicher

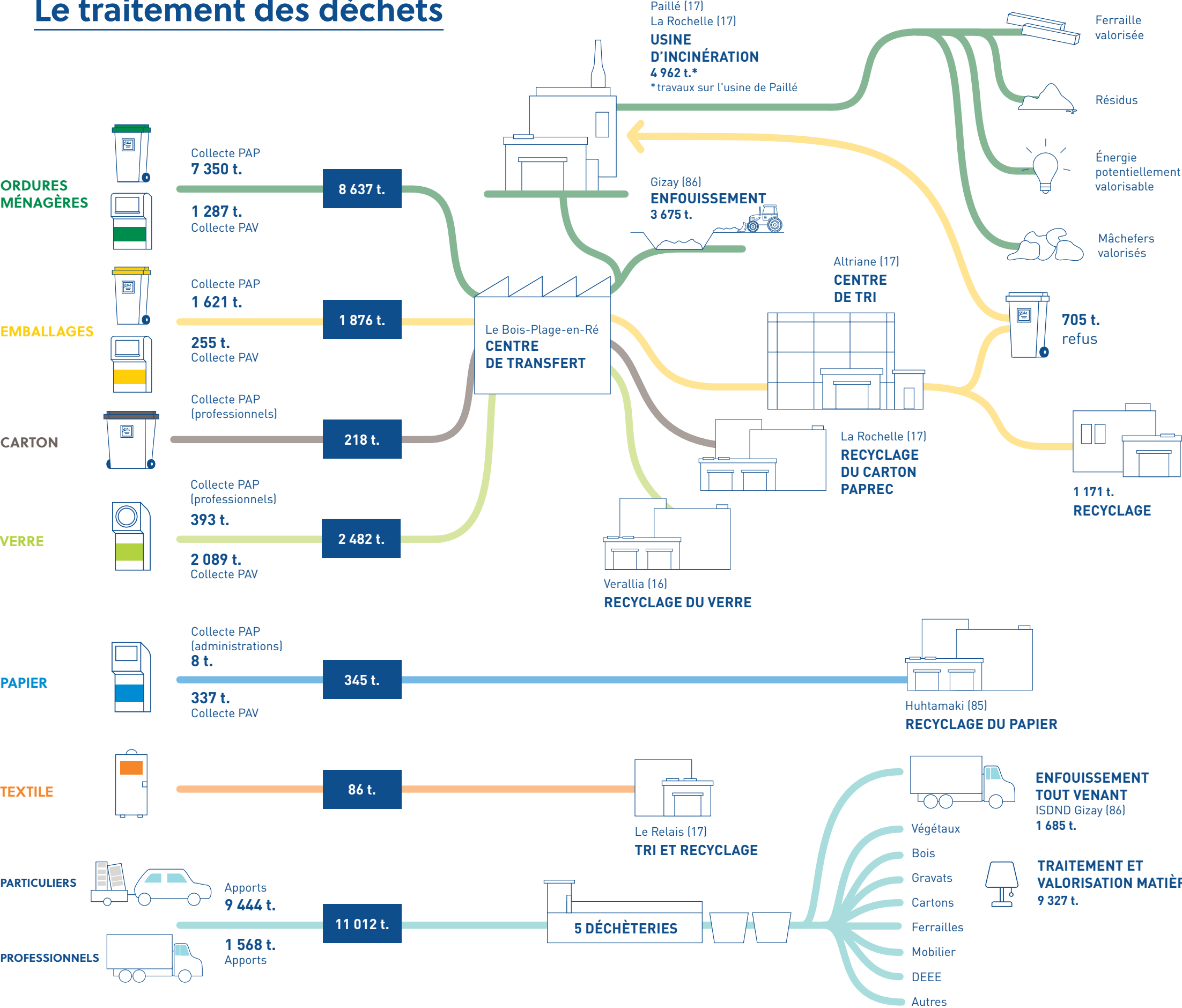
97 actions grand public
1 550 personnes sensibilisées

Projet "campeur trieur" renouvelé auprès de 47 campings

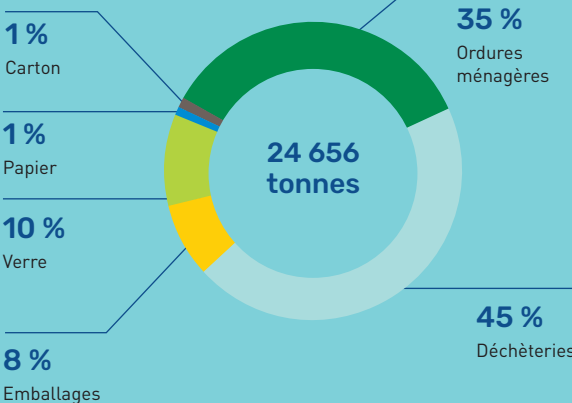
Ateliers "Do it yourself" ("faites-le par vous même")

Inauguration du premier composteur collectif à Ars-en-Ré, soit 4 composteurs collectifs en fonctionnement et 400 usagers desservis

Le traitement des déchets



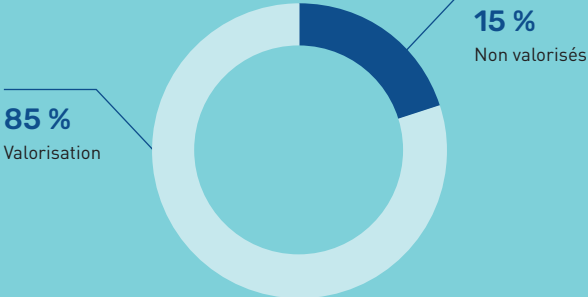
TONNAGES DES DÉCHETS COLLECTÉS EN PAP/PAV ET DÉCHÈTERIES EN 2025



VALORISATION DES DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET EN POINT D'APPORTS VOLONTAIRES EN 2025 (pour mémoire données 2024)



VALORISATION DES DÉCHETS EN DÉCHÈTERIES

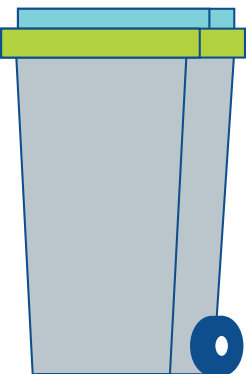


Objectif d'augmentation de la quantité de déchets non dangereux non inertes faisant l'objet d'une valorisation matière, notamment organique, pour obtenir :

- **55% en 2020** ; avec 50% en 2025 (11 095 t / 22 190 t), l'objectif fixé pour 2020 n'est pas atteint, même si nous nous en approchons.
- **65% en 2025**

LE BILAN FINANCIER

Dépenses

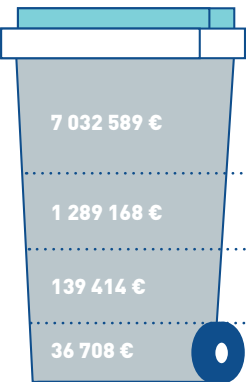


TOTAL 8 847 651 €
Dépenses d'investissement
1 018 113 €

Dépenses de fonctionnement
7 829 538 €

Dont :
3 661 905 € Marché COVED Collecte/Déchèteries/Centre de transfert
2 544 887 € Adhésion et traitement CYCLAD
279 190 € Marchés SULO bacs

Recettes

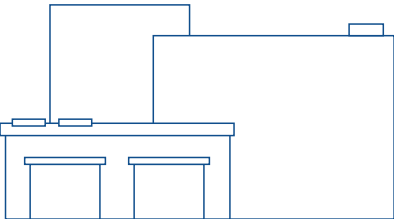


TOTAL 8 497 879 €
(hors recettes exceptionnelles : assurance)
Dont :
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)
Redevance spéciale (RS)
Recettes issues des apports des professionnels en déchèteries
Subventions

TEOM 2020	TEOM 2023
15,5 %	12,90 %
TEOM 2021	TEOM 2024
14,30 %	12,90 %
TEOM 2022	TEOM 2025
13,90 %	12,90 %

LES INVESTISSEMENTS A VENIR

- Entretien / renouvellement des PAV 750 000 €
- Mise aux normes des déchèteries 600 000 €
- Création d'une nouvelle déchèterie à proximité du centre de transfert en remplacement de celle du Bois-Plage-en-Ré à renaturer 5 600 000 €
- Agrandissement de la déchèterie de Sainte-Marie-de-Ré 1 000 000 €
- Tri à la source des biodéchets 11 000 €



La valorisation des déchets

VALORISATION (nombre d'objets fabriqués)		
PAPIER ET CARTON	602 TONNES	2 518 263 boîtes à chaussures
VERRE	2 509 TONNES	5 903 854 bouteilles de 75cl
EMBALLAGES POLYTÉRÉPH-TALATE D'ÉTHYLÈNE	1 826 TONNES hors cartons PAP	88 920 couettes
POLYÉTHYLÈNE POLYPROPYLÈNE POLYSTYRÈNE	160 TONNES	150 126 arrosoirs
SOUPLES PE	147 TONNES	4 066 626 films de pack d'eau
ACIER	41 TONNES	715 lave-vaisselles
BRIQUES ALIMENTAIRES	47 TONNES	276 912 rouleaux de papier toilette
ALUMINIUM	32 TONNES	12 892 cadres de vélos de course

LES MOYENS HUMAINS

Le service public de prévention et gestion des déchets fait partie du Pôle environnement et développement durable sous l'autorité de la Directrice générale des services.

Le service "gestion des déchets" assure la gestion des contenants de collecte, des cartes d'accès en déchèterie, le suivi des différents prestataires et la relation aux usagers.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE DE RÉ

3, rue du Père Ignace
17 410 Saint-Martin-de-Ré
05 46 09 00 97
www.cdciledere.fr

ORGANIGRAMME DU SERVICE GESTION DES DÉCHETS

